

La Petite Tunisie

LE PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LA TUNISIE SOCIALISTE

Insertions : 1^{re} page, 5 fr. la ligne; Échos, 2 fr. 50; Financières (2^e page), 3 fr.; Chronique locale, 1 f. 50; Réclames en 3^e page, 1 fr.; en 4^e page, 0 f. 50; Petites ann., 0 f. 25. — Abonnements et Annonces payables d'avance.

Les annonces sont reçues dans toutes les grandes agences françaises et étrangères et à Tunis aux bureaux du journal.

Rédacteur en Chef : **ÉMILE LACROIX**

Rédaction et Administration :

TUNIS — 5, rue Es-Sadikia (ancienne Municipalité) — TUNIS

TÉLÉPHONE 7.94

TÉLÉGRAMMES : PETITE TUNISIE - TUNIS

Abonnements : Tunisie et Constantine : un an, 10 fr.; six mois, 6 fr. France et Algérie : un an, 12 fr.; six mois, 7 fr. Étranger, port en sus, On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

Secrétaire de la Rédaction : J. VÉHEL

Vive l'Italie !

Il y a quelques mois, nous avons ici même louangé l'Italie d'avoir, non seulement refusé de s'associer à ses criminelles alliées, mais même plus, d'avoir prêté son concours à notre pays en lui fournissant du matériel de guerre, des vivres et des chevaux et mulets, dont elle pouvait avoir besoin elle-même le cas échéant; nous l'avons remerciée d'avoir immédiatement dégarni sa frontière des Alpes d'hommes et de canons, ce qui nous a permis d'enlever les nôtres et de les transporter sur le front des Vosges ou à Verdun.

Au mois d'août dernier, l'Italie ne pouvait pas prendre les armes contre ses alliées de la veille. Elle n'était pas préparée à une guerre européenne, pas plus que nous ne l'étions nous-mêmes, du reste, puisque la belle et énergique résistance de la valeureuse Belgique nous a donné quelques semaines de répit et permis de nous outiller un peu pour faire face à l'ennemi. Chaque jour de gagné, grâce à la Belgique, était pour ainsi dire une bataille de perdue pour les boches.

L'Italie n'étant pas acculée à la guerre comme nous, a choisi son moment pour entrer dans la lice aux côtés de ses alliées naturelles, la France, l'Angleterre et la Russie, avec qui l'entente était complète.

Aujourd'hui, elle est prête, et prête, non pour une guerre défensive, mais offensive et elle a foncé

sur l'ennemi, l'Autriche, qui va avoir à subir ses coups et bientôt à restituer les provinces italiennes qu'elle détient aussi arbitrairement que l'Allemagne détient l'Alsace et la Lorraine, qui vont nous revenir et rentrer dans la grande famille française, comme les Italiens du Trentin, de l'Istrie et autres vont retourner à leur mère-patrie véritable, l'Italie.

Devant cet accroissement de forces, les ennemis sont-elles capables de tenir tête et de remporter la victoire définitive qui mettra fin aux horreurs dont les austro-boches ont donné la mesure de leur savoir-faire au monde indigné de leurs agissements? Aucun être doué de quelque sens ne pourrait le prétendre. On ne lutte pas avec espoir de succès contre une coalition aussi forte à laquelle de nouveaux éléments viendront bientôt s'ajouter.

Pour nous, malgré les pessimistes ou les j...-f... de catés, la guerre ne dépassera pas le mois d'août, et l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, vaincues, seront obligées de déposer les armes et de subir les conséquences de leur criminelle aventure. Nous ne parlons pas de la Turquie, dont le sort est joint à celui de ses alliées et subira les suites de la folle équipée des aventuriers qui se sont emparés du pouvoir par le crime et l'assassinat.

JEAN-SANS-PEUR.

Billet de la Semaine

LA FIN DE NOTRE MORATORIUM et l'entrée de l'Italie dans le conflit européen

On sait qu'un décret beylical, en date du 20 mai dernier, doit mettre fin au moratorium du 9 août dernier, prorogé par les décrets des 29 août, 29 septembre, 27 octobre, 30 novembre, 29 décembre 1914 et 28 janvier, 29 février, 29 mars et 26 avril 1915.

Ce décret est précédé des considérants suivants :

« Considérant que les conditions économiques de la Tunisie que l'état de guerre a d'ailleurs troublées à un degré moins général que dans la Métropole, paraissent devoir être notablement améliorées par les résultats des récoltes pendantes ;

Considérant qu'il paraît dès lors justifié de profiter de ces circonstances pour fixer certaines dates échelonnées auxquelles les débiteurs d'échéances prorogées cesseront — à moins qu'ils soient présents sous les drapeaux — de bénéficier des sursis édictés d'office par la loi et devront, le cas échéant, pour obtenir d'autres délais, s'adresser soit à leurs créanciers, soit à la justice, sauf, dans ce dernier cas, à appuyer leur demande de l'avis d'organes de conciliation spécialement institués à cet effet. »

C'était très bien le 20 mai dernier, mais, depuis, un événement important, d'une importance capitale, l'entrée en guerre de l'Italie aux côtés des alliés, est venu modifier la face des choses.

Quelle sera la situation des Italiens appelés par la mobilisation

dans leur pays au regard de leurs créanciers ?

A qui le moratorium s'appliquera-t-il alors si les mobilisés de France, d'Italie, d'Angleterre, de Russie, et bientôt probablement de Grèce, continuent à bénéficier de ses effets, comme de juste ? aux seuls Européens retenus au rivage tunisien et aux indigènes musulmans et israélites ?

Il nous semble bien que l'entrée de l'Italie dans le conflit appelle une refonte du moratorium. Le Gouvernement sera-t-il de cet avis ?

LE SEMAINIER

NOS ÉCHOS

Pour les hôpitaux auxiliaires

La *Petite Tunisie* a mis cent numéros à la disposition de la Croix-Rouge pour ses hôpitaux auxiliaires; si ce chiffre était insuffisant, nous nous ferions un devoir patriotique d'en augmenter le nombre.

Nos confrères

Notre excellent confrère et ami André Duran-Angliviel, sergent au 4^e Zouaves, qui se trouve aux Dardanelles, vient d'être cité à l'ordre de l'armée et promu sous-lieutenant sur le champ de bataille. Nous lui adressons nos plus cordiales et confraternelles félicitations.

Il se confirme que notre ami Jacques Gaillard, directeur du *Cri de Tunis*, lieutenant au 8^e Tirailleurs, serait prisonnier en Allemagne.

Son frère, William Gaillard, directeur de l'*Avenir de l'Est*, de Bône, qui vient de rentrer de France, en aurait donné l'assurance à ses amis du département.

Nous sommes heureux d'apprendre cette nouvelle, comme le seront tous les amis de Jacques Gaillard.

Un prisonnier de marque

Il y a, actuellement, à Medjez-Sfa, localité à mi-chemin de Bône à Souk-Ahras,

quatre cents prisonniers boches parmi lesquels un Rothschild qui se prétend parent des Rothschild de Francfort, Paris et Londres et, comme tel, jouir de certaines prérogatives.

Ce Rothschild était primitivement interné à Biskra ou dans les environs et se refusait à tout travail comme les camarades. Un traitement spécial eut bientôt raison de son refus et aujourd'hui, comme il parle très bien notre langue, il sert d'interprète au nouveau camp de Medjez-Sfa.

À son sujet, un journal de Philippeville qui soutient la politique du député de la circonscription, notre éminent ami M. Gaston Thomson, ministre du Commerce, a annoncé que le grand-rabbin de Paris était intervenu auprès du rabbin d'Alger en faveur de ce « frère ». C'est sans enthousiasme qu'une démarche aurait été faite auprès de l'autorité militaire qui, du reste, n'en a tenu aucun compte, nous nous plaignons à le reconnaître, et l'indiscipline du recommandé ne militait pas en sa faveur. On ne peut toutefois que regretter l'intervention du grand-rabbin de France pour un coreligionnaire mis dans l'impossibilité de nuire par le succès de nos armes.

Pour nos chers blessés

Au moment où la Tunisie est appelée à hospitaliser les vaillants blessés d'Orient, concurrence avec l'Algérie, il n'est pas sans intérêt de faire remarquer que la période des grandes chaleurs dans laquelle nous entrons ne peut qu'être nuisible à la guérison des blessures soignées dans la fournaise qu'est Tunis.

Pourquoi n'installerait-on pas nos chers blessés dans la banlieue et surtout sur le bord de la mer ?

Des locaux suffisamment spacieux ne manquent pas à La Goulette, Radès, Hammam-Lif, L'Ariana, Le Bardo et Korbous, la reine des stations balnéaires et thermales ?

À La Goulette, l'ancien palais Khéridine et le casino; à Radès le palais Ben Fridja, les internats de filles et de garçons et l'ancien couvent des religieuses italiennes; à Saint-Germain, le Dar-el-Haddad qui est à louer; à Hammam-Lif, le casino, la caserne, le palais beylical, etc., etc.

Y a-t-on songé ?

Mabrouk

Notre confrère M. Tridon, directeur de la *Tunisie Française*, a reçu les meilleures nouvelles de ses deux fils qui combattent vaillamment sur le front de Champagne et en Artois.

Nous lui souhaitons d'en recevoir toujours de pareilles jusqu'à la fin de la guerre.

Nos médecins militaires

Tous nos dévoués médecins militaires, de carrière ou mobilisés, n'ont qu'une ambition : être envoyés sur le front pour y faire bravement leur devoir en travaillant au soulagement de nos chers blessés.

Nous ne connaissons qu'une seule exception, mais nous ne dirons pas de qui il s'agit, peut-être même qu'on ne nous le laisserait pas nommer, mais son nom est inscrit sur nos tablettes pour l'avenir.

De Tabarka à Sfax

M. Klepper, contrôleur civil, qui avait accepté le poste de l'annexe de Tabarka à son retour du Maroc, vient de se voir octroyer le contrôle de Sfax, l'un des plus importants de la Régence, par suite du départ de son titulaire, notre ami J. de Gourlet, qui a demandé à partir pour le front. M. de Gourlet est capitaine de réserve.

Sur le front

Nous félicitons notre ami M. Dabecq, chef d'exploitation de la Société des Phosphates de Constantine, qui vient d'obtenir son troisième galon de capitaine sur le front de l'Yser.

Mesures vexantes

Les lettres en provenance de la Haute-Savoie nous arrivent aujourd'hui ouvertes par l'autorité militaire. Pourquoi cette mesure? Est-ce que la Haute-Savoie ne serait plus en France ?

Au fait, de quelle autorité militaire s'agit-il? De celle qui fonctionne au départ ou à l'arrivée à Tunis ?

Pour nous, cela ne fait pas l'ombre d'un doute, c'est celle du départ. Aussi, nous trouvons l'opération superflue et vexante et estimons que ce soin devrait être laissé à l'arrivée où le personnel postal qui seconde l'autorité militaire connaît plus ou moins les destinataires et juge s'il y a lieu d'ouvrir les correspondances quand ceux-ci sont inconnus.

Mais il est souverainement vexant aux bons Français de la Haute-Savoie de recevoir leurs lettres ouvertes, aussi nous appelons l'attention de M. le Ministre du Commerce, des Postes et des Télégraphes

sur ces faits, espérant que des ordres seront donnés pour laisser aux bureaux destinataires le soin d'ouvrir les lettres s'ils le jugent à propos.

A Souk-Ahras

Nous avons le très grand plaisir de féliciter notre excellent ami M. Montauzié, capitaine des Douanes, dont la nomination comme chevalier de la Légion d'Honneur est aujourd'hui officielle. Nous le prions de croire que nous partageons la joie de ses amis qui sont légion dans le département de Constantine.

Dès la nouvelle de l'entrée en campagne de l'Italie contre les austro-turco-boches, la ville s'est immédiatement pavisée et les couleurs de la nouvelle alliée se mariaient joyeusement à celles des vaillants peuples qui luttent depuis dix mois pour anéantir la domination que voulaient nous imposer deux peuples sans scrupules et sans foi ni loi, pour qui les traités ne sont que des chiffons de papier. Cet appoint nouveau de troupes fraîches et ayant l'expérience des procédés employés par les ennemis, ne pourra que hâter l'écrasement définitif des Boches.

Jeudi dernier, un convoi de trente-cinq blessés peu grièvement aux Dardanelles, est arrivé à Souk-Ahras pour y être hospitalisé. Les Dames de France se trouvaient toutes à la gare et la réception la plus chaleureuse fut faite à ces vaillants qui, bientôt guéris, retourneront bravement au feu faire leur devoir.

La réception a eu lieu dans la cour des marchandises où des rafraîchissements et des douceurs avaient été apportés et où toutes les autos de la ville se trouvaient pour conduire les blessés dans les divers hôpitaux où ils ont été répartis.

Nous adressons tous nos compliments aux Dames de France, dont le dévouement mérite tous les éloges. M. le maire se trouvait dans l'assistance, heureux et satisfait de l'empressement et du patriotisme que ses concitoyens apportent au soulagement des douleurs de nos vaillants poilus.

Parmi les blessés en convalescence dans leur famille, il s'en trouve un, M. Boublil, qui mérite d'être signalé, car il a été sérieusement atteint de blessures qui disparaîtront avec le temps, nous le lui souhaitons bien vivement.

Une impasse

Nous publions plus bas, sans commentaires, la traduction d'une annonce boche concernant les produits Nestlé.

Comment la Société Nestlé expliquera-t-elle cette annonce? Nous l'ignorons;

Une annonce de NESTLÉ

(Traduction d'une annonce de la « Nestlé Anglo-Swiss Condensed Co », parue dans le « Journal des Halles de l'Allemagne Méridionale » (Süd-deutsche Markthallen) de Francfort-sur-le-Mein, n° 4, du 23 octobre 1914).

Le lait concentré marque LA LAITIÈRE est un produit Allemand⁽¹⁾

AVIS IMPORTANT

Il a été prétendu, ces temps derniers, dans un certain nombre de journaux, que la maison ci-dessous est une société anglaise. La raison sociale, en langue anglaise il est vrai, peut produire l'impression qu'il s'agit d'une société anglaise. Un certain nombre de nos amis peut avoir été confirmé dans cette opinion par des déclarations inexactes, voulues ou erronées, de représentants de notre concurrence. Et c'est pourquoi nous jugeons opportun de donner les explications suivantes à notre honorable clientèle :

Notre raison sociale a été choisie, il y a près de 50 ans, à cause de notre exploitation, dans la langue et la forme anglaise, vu que le lait concentré ne trouvait alors des débouchés que dans les pays de langue anglaise.

La « Anglo-Swiss Condensed Milk Co », aujourd'hui dénommée « Nestlé and Anglo-Suisse Condensed Co » est, en effet, une société constituée avec des capitaux suisses, selon la loi suisse, avec établissement en Allemagne (Bavière), où nous concentrons depuis des années du lait des Alpes allemand, de meilleure qualité, où nous employons des matières premières allemandes, comme le charbon, le sucre, le bois, etc., et où nous payons des salaires à des ouvriers allemands.

Notre Société est d'une importance appréciable pour l'agriculture, le commerce et l'industrie allemands, également dans le sens que nous sommes des acheteurs importants de produits allemands destinés à nos nombreuses fabriques suisses. Le montant de ces achats dépasse considérablement celui de nos ventes de lait concentré en Allemagne.

En raison de ces faits, nous comptons sur la sympathie de notre estimée clientèle allemande qui a appris à connaître depuis des années notre lait concentré marque « La Laitière » comme étant de qualité incomparable.

Cham (Suisse) et Lindau (Bavière), en septembre 1914.
Nestlé and Anglo-Swiss Condensed Milk Co.

(1) N.D.L.R. — Nous prions nos lecteurs de bien observer que ce titre : *Le lait concentré marque « La Laitière »* est un produit allemand, n'est pas de nous. Il figure dans le texte de l'annonce. C'est donc la maison Nestlé elle-même qui dit en Allemagne : « Notre produit est allemand ».

mais il nous semble qu'elle aura bien du mal à effacer ce titre : « Le lait concentré marque *La Laitière* est un PRODUIT ALLEMAND ».

Elle ne pourrait le faire qu'en accusant d'imposture les journaux qui publient cette traduction. En pareil cas, nous avons nos répondeants.

Ce qui est grave, très grave, c'est que la maison Nestlé fournit les Ministères de la Guerre et de la Marine français, ainsi que l'Amirauté et le War-Office anglais.

Pas de monopole, Pas de favoritisme

Tout dernièrement, Tunis a eu la visite d'un gros courtier en céréales d'Oran, M. Conquy pour le nommer, qui a fait annoncer urbi et orbi son arrivée dans notre ville.

Est-ce que ce monsieur ne serait pas venu, par hasard, pour se faire octroyer le mandat de seul et unique acheteur de grains, blé, orge et avoine pour le compte du Gouvernement ?

Nos confrères d'Algérie ont commencé à protester contre l'éventualité de l'octroi d'un semblable monopole, gros de bénéfices et que rien ne justifie, à ce traitant israélite.

Nous demandons, nous aussi, comme nos confrères algériens, que le Gouvernement opère lui-même avec ses seuls officiers de l'administration ou de l'intendance, lorsqu'il effectuera ses achats de grains.

Il nous revient que des achats faits par des courtiers dans les conditions énumérées dans de précédents numéros, pour le compte de certaines maisons de la place ont fait déjà l'objet de plusieurs transactions, mais que celles-ci ne seraient que des manœuvres pour empêcher le Gouvernement d'agir.

Nous espérons bien que celui-ci ne se laissera pas influencer et réquisitionnera en bloc toute la récolte tunisienne à un prix qui laisse un bénéfice suffisant aux producteurs en tenant compte des pertes subies l'année dernière par suite de la sécheresse.

A propos du projet Dalbiez-Ponsot

M. Charles Humbert, sénateur de la Meuse, membre de la Commission de l'armée au Sénat, l'un de ceux qui connaissent le mieux en France les questions militaires, commente, dans le Journal, la proposition de loi de MM. Dalbiez et Ponsot. Fort justement, l'éminent sénateur montre que l'effort des arsenaux est une condition nécessaire à l'activité de nos armées. Il rend un hommage mérité ouvriers métallurgistes et à tous les bons ouvriers de nos dépôts dont la tâche assure le fonctionnement régulier de nos services et qui sont les collaborateurs indispensables de la défense nationale.

Au reste, le projet Dalbiez-Ponsot assure la continuité de ces services, fixe à leur place ceux-là qui font tout leur devoir. Et, en ce qui concerne les hommes de l'armée auxiliaire, nul plus que nous ne demande que leur situation soit définitivement fixée.

C'est à ce but que tend la proposition de loi Ponsot-Dalbiez. Si leur état de santé ne permet pas leur utilisation, qu'on ne les immobilise pas inutilement dans les dépôts. C'est pourquoi il convenait de statuer sur leur sort, une fois pour toutes.

Ainsi, M. Charles Humbert évoque tout le problème posé par les deux députés. Et nous nous associons entièrement aux conclusions de son remarquable article dont nous mettons la fin sous les yeux de nos lecteurs :

« Puisque deux distingués parlementaires, MM. Dalbiez et Ponsot, ont suivi la Chambre d'une proposition de loi tendant à la meilleure utilisation des hommes mobilisés et mobilisables, je me permets d'exprimer le vœu que tous les aspects de la question soient bien envisagés. Cette meilleure utilisation, elle ne consiste pas seulement à débarrasser les embusqués et à rendre aux unités combattantes les unités qui en ont été abusivement distraites ; elle consiste aussi à pourvoir de toute la main-

d'œuvre technique qui leur est nécessaire nos fabriques d'armes, d'explosifs et de munitions, dont le travail doit être intensifié sans répit ; elle consiste enfin à débarrasser nos dépôts des non-valeurs qui les encombrant, de ces inaptes et de ces auxiliaires indéfiniment proménés de visite médicale en visite médicale, de tous ces hommes qui, mobilisés, coûtent à l'Etat pour leur entretien et celui de leurs familles, sans profit pour personne, tandis que, rendus à la vie civile, ils redonneront quelque activité à nos industries languissantes, à notre commerce anémié.

« Calculons nos réserves d'après nos effectifs, nos effectifs d'après nos armements ; mais qu'aucune force ne reste inoccupée ; que la nation récupère ce que les armées ne peuvent utilement employer.

Cette grande œuvre d'organisation est, de toutes, la plus nécessaire. Et lorsqu'elle sera tout-à-fait réalisée, nous pourrons payer à nos héros un juste tribut d'admiration sans que cet hommage semble un blâme indirect à leurs frères obscurs, qui, s'ils n'ont pas l'honneur d'être au danger, ont du moins le mérite d'être à la peine ».

NOUVELLES DIVERSES

Le bon chef

Bourru, mais bon et juste, par conséquent très aimé de ses soldats, le commandant d'un dépôt de légionnaires russes fait ses adieux à ceux qu'il a préparés à la guerre :

— Je croyais, lorsque vous êtes arrivés ici, que j'allais avoir affaire à un tas de chenapans venus à nous parce qu'ils ne savaient pas où aller. J'ai vite reconnu que vous étiez de braves enfants. Je tiens à vous dire que je vous aime bien et que je regrette de ne pas pouvoir vous conduire moi-même au feu.

« Vous n'aurez pas peur, j'en suis sûr, et si jamais le cœur fait tic-tac, vous penserez à votre vieux commandant.

« N'oubliez pas que vous vous battez pour la liberté, la République française et (ô lapsus !) pour la République russe.

« Si quelquefois on vous appelle cosaques, ne vous frappez point ; ça n'a pas

plus d'importance que quand on appelle un Italien « macaroni ». Rompez. »

Le commandant se retourne : il a les larmes aux yeux, et ses poils pleurent aussi.

Furor Teutonicus

Il y a encore plus cruel que les Allemands, plus boche encore que les Boches.

Il y a ces Prussiens accourus en Alsace et en Lorraine, à Strasbourg et à Metz, pour exploiter le pays conquis, opprimer les populations françaises, narguer leur douleur et prendre leur place dans l'administration, le commerce et l'industrie.

L'insolence de ces immigrés teutons était sans bornes ; elle se croyait éternellement assise sur le « droit du plus fort.

Quelle fureur quand la guerre éclata, quand le règne des exploités prussiens parut menacé en Alsace et en Lorraine !

Nos soldats en firent l'épreuve à Altkirch, à Mulhouse, où des immigrés allemands (que certains confondirent avec des Alsaciens) furent pour nous les traîtres les plus dangereux.

Mais que penser des aimables dames boches de Metz, femmes de banquiers, de fonctionnaires, dont on sait les noms, qui, au passage de prisonniers français, se lancèrent sur eux pour leur planter dans le visage leurs épingle à chapeau ?

L'absinthe

Au Maroc, tout comme en France, la vente de l'absinthe est actuellement interdite par M. le général Lyautey, ce qui n'a pas été du goût de quelques bistros exportés.

Un trafiquant voulut essayer dernièrement d'endoctriner les indigènes, et voici la réponse que lui fit un vieux Marocain :

« L'absinthe est une invention du Mau-dit. Sur ses racines, il versa le sang d'un paon ; puis, quand les feuilles poussèrent il les arrosa du sang d'un singe ; puis il trempa les branches dans le sang d'un ours ; enfin, au suc de la plante il mêla du sang de porc.

« De sorte que lorsque le fidèle boit de l'absinthe, au premier verre il éprouve de l'appétit et se redresse fier comme le paon ; au deuxième verre il s'excite et gesticule comme un singe ; au troisième, il devient méchant et querelleur comme un ours ; au quatrième, il s'abrute et roule par terre comme un porc dans la fange !

« Qu'Allah nous en garde ! Sidi Lyautey a eu raison. »

L'argumentation n'est peut-être pas très scientifique. Qu'importe, si elle suffit

pour défendre les Marocains de l'abominable poison ?

Le curé espion

A Caporello (Frioul oriental), les soldats italiens ont trouvé, après des recherches minutieuses, un appareil télégraphique que le curé de cette ville avait caché sous le maître-autel, et au moyen duquel il communiquait avec les Autrichiens. Par une ligne souterraine, il signalait rapidement à l'ennemi, et avec une extrême précision, les mouvements de l'artillerie italienne, dont les tirs demeuraient par suite sans effet.

Ce prêtre félon a été traduit devant un conseil de guerre.

Kolossal kulot

Dans sa note aux États-Unis, en réponse aux observations du gouvernement de Washington, l'Allemagne a prétendu expliquer que son projet de blocus lui avait été dicté parce que l'Angleterre voulait « faire mourir de faim une population paisible ».

Quand on songe aux atrocités boches, aux civils fusillés, emmenés en otages et même enrôlés de force dans l'armée allemande, aux villes ouvertes surveillées et bombardées, aux passants inoffensifs tués ou blessés, au hasard et sans aucun intérêt stratégique, la thèse que prétend aujourd'hui soutenir l'Allemagne est vraiment extraordinaire !

Elle ne se concilie d'ailleurs pas plus avec ses actes présents qu'avec ses théories antérieures : l'Allemagne se plaint qu'on veuille l'affamer ! N'a-t-elle donc pas pris Paris par la faim, en 1871, alors que l'on y était réduit, depuis des semaines d'investissement, à un pain qui, quoiqu'infinitement supérieur au KK si heureusement dénommé, était cependant insupportable à des estomacs parisiens autrement délicats que les poches à nourriture d'Outre-Rhin ?

Mais encore, comme le rappelait si à propos sir Edward Grey, Bismarck ne déclarait-il pas, en 1885, que « le fait de considérer comme contrebande les vivres non destinés à l'armée, en vue de diminuer la durée de la guerre en augmentant les difficultés de l'ennemi, est une mesure qui se justifie » ?

Il serait vraiment trop commode que ceux qui font la guerre en sauvages, au mépris de toutes les conventions signées par eux, puissent se réclamer du droit des gens qu'ils ne cessent de violer !

➤ Achetez TIMBRE CROIX-ROUGE 15c. 10 c. affranch., 5 c. pour les blessés

Donnez votre Publicité à La Petite Tunisie le plus répandu des Hebdomadaires de la Régence

Lire toutes les semaines LES HOMMES DU JOUR, le plus vivant des journaux illustrés. — Abonnement, 6 fr. par an. — 61, rue J.-J. Rousseau, Paris.

Pharmacie BLOCH

14, avenue de France, et rue Al-Djazira, 2
Léon Bloch Fils

Pharmacien de 1^{re} classe de l'Université de Montpellier Lauréat de l'École Supér. d'Alger

Spécialités françaises et étrangères. — Optique médicale. Oxygène, sérums, préparations et pansements stérilisés. Service spécial d'expédition immédiate. — Conditions avantageuses pour Sociétés, Exploitations minières, agricoles, industrielles. Téléphone 553

RAYMOND VALENSI

INGÉNIEUR-ARCHITECTE
22, rue de Russie — TUNIS
Immeubles de rentes
Constructions industrielles et rurales
Arrosage — Distribution d'eau
PLANS A FORFAIT — AFFAIRES — PROJETS

Le Roi des Placements

Il y a le roi des chemins de fer, le roi de l'acier, le roi du pétrole, etc. Il y a aussi le roi des placements. Le BON DE CAISSE de la BANQUE FRANCO-TUNISIENNE, qui rapporte cinq pour cent net d'impôt. — 12, rue d'Alger.

MAISONS RECOMMANDÉES

Pavillon Beau-Séjour. - CARTHAGE-Station. — Restaurant de premier ordre. — E. GIRAUD, propriétaire.

Grande Fabrique de Pâtes Alimentaires. Boulangerie. G.-B. FRANCO, 13, rue Sidi-bou-Mendil, Tunis. - Téléph. 450.

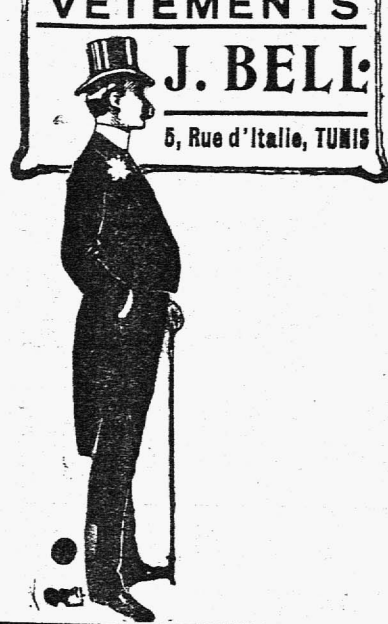
Hôtel Moderne, Sfax. CAMOIN frères, propriétaires. Se recommande aux voyageurs et touristes. Prix modérés.

Imprimerie de l'Orient, 40, rue des Maltais. Travaux typographiques en tous genres et en langues étrangères. Livraison rapide et prix modérés.

La Compagnie des Phosphates de Constantine (exploitations du Djebel-Kouif, près Tébessa) prévient les ouvriers de son ancien personnel, mineurs, métallurgistes, maçons, poseurs, terrassiers, manœuvres, qu'elle est disposée, dans la mesure des places disponibles, à les réoccuper sur ses chantiers et dans ses ateliers, où les travaux viennent de reprendre et se poursuivent avec une activité croissante.

Adresser toute demande d'embauche à M. le chef d'Exploitation des mines du Djebel-Kouif, près Tébessa.

VÊTEMENTS
J. BELL
5, Rue d'Italie, TUNIS



Restaurant des Deux-Mondes
9, avenue de Carthage — Tunis
Spécialité pour le repas à la carte. — Pension. — Repas à prix fixe.

DEMANDEZ PARTOUT les
Nouveaux Parfums de la COTE d'AZUR
Parfumerie F. Brun & Barbier
E. Barbier, successeur
CANNES - GRASSE

Seul Concessionnaire p^r toute la Tunisie :
Sion Guez
19, rue de la Kasbah (Cité Samama), TUNIS
Imprimerie Spéciale de la "Petite Tunisie Socialiste"
Le gérant : J. Giannitrapani.

Pour paraître prochainement : **LES CONTES DE LA HARA**, par J. Véhel -- Prix : 2 f. 50
200 pages, nombreuses gravures inédites. — Par souscription : 2 fr.

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia
Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAJ

Emission de chèques et de lettres de crédits — Change de Monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France
Société anonyme fondée en 1874 au capital : 500.000.000
Siège Social à PARIS : 54 et 56, rue de Provence
Agences en Tunisie : TUNIS-SOUSSE-SFAJ

Principales Opérations

Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts — Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.

Correspondants sur toutes les places de France et de l'Étranger.

DANS LE MONDE ENTIER

Les Agriculteurs, les Industriels, les Marines de guerre et Marchande, les Automobilistes, les Aviateurs, etc. graissent leurs machines avec les Huiles Minérales Américaines

VACUUM MOBIL OIL

Marque "GARGOYLE"

Maison A. MODIGLIANI

Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie :

5, Rue Saint-Charles = TUNIS

Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

SYPHILIS

GUERISON DEFINITIVE SÉRIEUSE sans rechute possible par les COMPRIMÉS de GIBERT 606 absorbable sans piqure
Découverte récente et sensationnelle destinée à révolutionner le monde médical et la thérapeutique moderne. Traitement facile et discret même en voyage
La boîte de 40 comprimés 6 fr. 25 franco contre mandat.
(Nous n'expédions pas contre remboursement)
Pharmacie GIBERT, 19, rue d'Aubagne Marseille

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie

Société Anonyme -- Capital 75 millions
SUCCURSALE DE TUNIS : Avenue de France
Agences à SOUSSE et à BIZERTE

PRÊTS hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans.
Opérations de banque, Escomptes, Recouvrements.
Ordres de bourse. Avances sur titres et sur marchandises. Garde de titres. Paiement de coupons. Paiements télégraphiques. Chèques et lettres de crédits sur tous pays. Location de coffres-forts. Changes de monnaies étrangères. Dépôts de fonds à échéances fixes. Un an à 4 ans 3 o/o. Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

Vins, Eaux-de-vie du Domaine de Potinville

F. BERNET

TUNIS — Rue de Russie — TUNIS
Liqueurs de Marques
Eaux Minérales, etc.
LIVRAISON A DOMICILE

GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE

G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS

Liqueurs de premier choix — Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet LICARI
Récompenses à plusieurs expositions et concours, Médaille d'or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au capital de 200 millions, entièrement versés
Agence de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Soussse
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires et mandats de voyage payables dans le
Dépôts à vue : 2 o/o
Dépôts à échéance fixe (de 2 à 5 ans) : 3 o/o
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs bijoux, titres de propriétés.
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.
Location de compartiments à partir de 5 francs par mois

Cie DE NAVIGATION MIXTE

Cie Touache - Paquebots-poste Français

AGENCE DE TUNIS

(LIGNE MARSEILLE-TUNIS-SOUSSE-SFAJ hebdomad.)
Marseille. — Départ mercredi à 12 heures.
Tunis. — Arr. Vendredi à 3 h. 15 — Dép. vend. à 19 h.
Soussse. — Arr. Samedi à 7 h. 30. — Dép. Samedi à 13 h.
Sfax. — Arrivée dimanche à 4 h. — Dép. dimanche à 13 h.
Tunis. — Arrivée lundi à 12 h. — Départ lundi à 14 h.
Marseille. — Arrivée mercredi à 5 h. 15.
Départs réguliers tous les mardis à midi de Tunis pour Sfax, Djerba, Zarzis et Les Bibans et retour par les mêmes escales (sauf modification).
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.
Les Agents principaux : PÉDELUPÉ Frères.

Maison R. WALLUT & Cie

(R. Wallut & G. Hoffmann, associés)
TUNIS

Appareils de Battage :

RANSOMES-HORNSBY

Disponibles dans tous les modèles

Chaux Hydraulique & Ciment

PAUL POTIN

Dépôt : rue de Turquie (Port)
Bureau : 22, rue Es-Sadikia

Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hammam-Lif

RESTAURANT DU JAPON

C. FIORINI & C. FALORNI, propriétaires

7, RUE AMILCAR, 7 — TUNIS

Service à la Carte. — Repas sur commande. — Vraie Cuisine italienne. — Spécialité de Ravioli et Cassate. — VINS Fins de la Maison ROUFF de Naples. — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

L'Aermotor

Moulin à Vent en acier galvanisé
Les plus hautes récompenses aux Expositions

Pour tous renseignements s'adresser chez

M. P. LECLERCQ & Cie

Avenue de Carthage — TUNIS

TUNISIA-PALACE

TUNIS

Hôtel de premier ordre

LUMIÈRE ÉLECTRIQUE

150 CHAMBRES & SALONS

Hôtel de premier ordre

LUMIÈRE ÉLECTRIQUE

LE PLUS BEL HOTEL DU LITTORAL AFRICAÏN - JARDIN D'HIVER